

L'ARRÊT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE HISTORIQUE DANS LES YVELINES

À la suite de la décision de l'opérateur Orange de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un programme national, encadré par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), est mis en œuvre afin de migrer vers un réseau fibre plus moderne, d'ici 2030.

Cette décision est motivée par les avantages offerts par le réseau fibre optique, qui est plus performant, plus fiable, plus rapide et plus écologique que le réseau dit « cuivre », car beaucoup moins énergivore.

Une expérimentation pilote a été lancée en 2020 dans la commune de Lévis-Saint-Nom qui a permis d'identifier les processus nécessaires à l'arrêt de ce réseau cuivre.

D'autres communes à l'instar de Guyancourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-Hameaux et Voisins-le-Bretonneux, font l'objet de ce même dispositif d'ici la fin 2024.

Cette année, Orange proposera une liste de nouvelles communes yvelinoises, parmi deux millions de foyers français en tenant compte d'informations fournies par Yvelines Fibre, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre.



Aujourd'hui, **110 000 foyers et entreprises répartis dans 150 communes rurales** du territoire bénéficient d'une couverture en fibre optique grâce au réseau Yvelines Fibre.

Un réseau présenté parmi les plus fiables du marché en 2022, selon une analyse de l'ARCEP publiée en janvier de cette année.

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (télémédecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique afin d'anticiper au mieux les travaux de raccordement à la fibre de votre logement.

Votre mairie vous tiendra informée de l'avancement du programme aussi bien au niveau national que local.